



EN COMMUN !

Nos propositions pour une relance durable et inclusive

Les députés de l'association *En Commun !* membres du groupe LREM, répondent, par cette contribution, à la demande adressée par le Président de la République aux Assemblées, le 3 juin 2020. Le moment est critique : jamais les défis n'ont été aussi lourds : crise sanitaire, économique et sociale, et jamais la France et l'Europe n'ont mis autant les moyens pour l'affronter.

Cet engagement financier massif nous fixe une obligation de résultat : la France n'aura pas les moyens de se payer une deuxième relance en cas d'échec de celle-ci. En ce sens, le plan de relance ne peut être qu'un plan d'investissement, et non une mise sous perfusion durable de notre économie

Ces résultats, nous les voyons dans 4 directions :

- Bien sûr des **résultats économiques** : il s'agit, au-delà d'amortir un choc terrible, de donner les moyens à notre économie de repartir, mais d'être aussi capable d'assumer sa dette ;
- Un **investissement social** : la France, patrie des services publics, est paralysée par sa fracture sociale. L'angoisse du déclassement illustrée par le mouvement des gilets jaunes doit être attaqué à sa racine. Conditionner les aides financières exceptionnelles peut contribuer à un marché du travail plus inclusif face à la crise ;
- Une amplification de la **transition écologique** que nous engageons : le retard de la France dans sa trajectoire carbone, les multiples coûts engendrés par une société d'hyperconsommation polluante, les attentes de nos concitoyens le justifient ;
- Une **reconnexion démocratique** : nos intentions n'ont pas toujours été comprises, nos résultats non reconnus. Nous n'avons pas su concrétiser l'ambition de rénovation démocratique promise. Cette relance doit s'appuyer sur un impératif : faire des Français, de leurs représentants, élus des territoires, partenaires sociaux, associations... des acteurs de cette relance dans toutes ces dimensions.

Nous avons porté l'idée d'une journée d'échanges à l'Assemblée Nationale pour permettre aux parlementaires de valoriser le travail de réflexion mené par les forces vives de la nation pendant le confinement. Intégrant les apports de cette journée « dialoguer pour agir » du 24 juin, nous avons également travaillé avec les membres non parlementaires de notre association. C'est une synthèse de ces réflexions que nous présentons, en abordant les thèmes soumis à la réflexion dans la logique proposée par le Président de la République.

I. Repenser en profondeur l'organisation administrative et politique de notre pays, avec l'appui des citoyens :

Autour d'un État chef d'orchestre, partenaire des collectivités,

L'État, les collectivités territoriales et les associations ont été, et demeurent, en première ligne pour agir face au Covid-19. Cette période a mis en évidence une nécessité : tous les acteurs du territoire doivent être mis à contribution de façon ordonnée. Pour ne l'avoir pas anticipé, l'État a subi une compétition entre acteurs, réelle ou symbolique, comme sur les masques, générant une crise de confiance quand d'autres pays ont réussi leur union nationale. Il en résulte la remise au premier plan d'un concept

délaissé : l'appel à la planification, partagé par toutes les tables rondes du 24 juin. Une planification renouvelée car l'État n'a plus ni les moyens, ni la légitimité pour assurer à lui tout seul la protection des français, la gestion des services publics de base et l'orientation de notre économie. Cette crise doit donc amener à une réforme profonde de l'organisation de l'État. Il doit assurer l'égalité des droits en mobilisant les acteurs en les responsabilisant comme l'a rappelé, le 14 juin 2020, le Président de la République : « *donner des libertés et des responsabilités inédites à ceux qui agissent au plus près de nos vies, libertés et responsabilités pour nos hôpitaux, nos universités, nos entrepreneurs, nos maires et beaucoup d'autres acteurs essentiels.* » La coordination et la simplification sont nécessaires.

Décentraliser, c'est responsabiliser : l'échelon communal d'abord, afin de lui permettre d'organiser la présence des services publics. **C'est simplifier le mille-feuille administratif : en supprimant un niveau d'administration au minimum, source de coûts et d'inefficacité**, en autorisant la **mise en œuvre à grande échelle du droit à la différenciation**. Des mesures législatives sont indispensables pour permettre une gouvernance plus simple et plus efficaces des métropoles, en Ile-de-France et ailleurs. Une des conclusions de « Dialoguer pour agir » était de rajouter aux 3 D (Déconcentration, décentralisation, différenciation) 2 autres D : Diagnostic et Débat. Cette différenciation ne peut avoir pour effet de renforcer les fractures territoriales, y compris au sein des agglomérations.

L'utilisateur devient le centre de l'organisation des services publics grâce aux potentialités d'un l'État numérique, qui prend en compte les fractures générées par l'illectronisme.

Nous appelons à **une organisation plus cohérente des services publics en abandonnant notamment la politique de guichet qui hante chaque administration**. Il faut abandonner le principe selon lequel chaque opérateur public doit à la fois financer, piloter et mettre lui-même à disposition des usagers ses prestations. Repenser la gouvernance territoriale, c'est **réorganiser les services publics à l'échelon des bassins de vie** en définissant les services, sanitaires et autres, devant être assurés à cette échelle de base. **C'est permettre un redéploiement des effectifs depuis les ministères et les États-Majors des métropoles et des opérateurs au plus près des usagers dans les lieux de vie**. Ce changement de culture doit s'opérer en expérimentant plus et en contractualisant entre l'État et les collectivités les socles communs de prestations et d'accès aux services. C'est l'État territorial (Préfet), comme puissance publique locale, qui doit s'assurer des conditions matérielles d'émancipation de chacun, tout au long d'un parcours : sécurité, famille, éducation, emploi, logement, solidarité, culture, sports...

Cela se développe par le renforcement des Espaces France Services (EFS) et des missions locales pour les jeunes concernant le logement, l'insertion professionnelle, l'accès au droit et la santé. Mais il faut aller au-delà et faire des Mairies les maisons des services publics de l'État. Partout où leur présence n'est plus assurée normalement, **l'échelon communal et intercommunal doit se voir confier la responsabilité de l'organisation des services publics dans les territoires, par délégation des opérateurs nationaux**. C'est la condition pour que le citoyen puisse accéder aux services publics de façon simple, en un lieu.

Le **numérique** a permis de maintenir un accès, parfois le seul possible, aux services publics, y compris dans des domaines confidentiels aujourd'hui comme le télé-enseignement et le télé travail. La relance doit être l'occasion de faire du numérique un formidable outil **d'accès au droit pour l'ensemble de nos concitoyens**. Cela implique de **permettre l'accès de tous aux supports numériques, notamment par le recyclage et l'économie circulaire, de développer l'accompagnement dans l'utilisation des outils numériques** (comme le pass numérique méconnu), mais aussi de garantir que les économies générées par le numérique permettront de maintenir un contact humain là où c'est nécessaire.

Nous souhaitons que la priorité de l'accompagnement numérique soit la lutte contre le non-recours qui concerne 30 à 60 % des ayants droit, souvent les plus fragiles. C'est la philosophie du Plan pauvreté : aller vers un seul revenu ainsi que le versement automatique des minimas sociaux. Pour rendre ces prestations automatiques visibles, il faut les accompagner **d'un bulletin social unique périodique** permettant à chacun de savoir combien il reçoit au titre de l'ensemble de ses prestations sociales. Ce dernier facilitera la transparence et la confiance dans l'ensemble du dispositif.

Un plan ambitieux sur 10 ans doit être élaboré, en lien avec l'Union Européenne. Ce plan doit être communiqué, expliqué et orienté vers les besoins des français et des entreprises. Le déploiement d'une identité numérique utilisable pour toutes les administrations en est le centre. Garantie par l'État, elle doit permettre de remettre le citoyen et l'utilisateur au cœur du dispositif, le laissant décider par lui-même de l'ouverture de ses données aux administrations ou au système de soins. Cela doit aller de pair avec un contrôle strict de l'accès aux données par les administrations et une transparence du dispositif. L'ouverture de l'identité numérique aux collectivités territoriales doit permettre également de faciliter l'accès aux services de proximité et être source d'économies et de sécurisation.

En matière d'éducation, l'expérience de l'école à distance pendant le confinement a révélé la nécessité de définir un projet numérique avant de l'appliquer aux élèves, d'équiper et de former les enseignants. La plateforme DECIDIM, qui a démarré cette semaine, constitue un premier jalon. **Il nous paraît nécessaire de travailler avec les territoires sur ces enjeux et de doter l'éducation nationale d'un vrai budget en recherche et développement.** Dans le domaine culturel, le numérique va devenir rapidement incontournable. Il faut **faire du numérique un véritable point d'accès à la culture** en suscitant l'envie chez les plus jeunes comme les moins jeunes. L'éducation et la culture sont deux sujets très liés entre eux, qui le seront encore plus via l'introduction du numérique.

En parallèle de la démarche numérique, l'égalité réelle et la lutte contre les inégalités précoces passe par la création d'un véritable service public de la petite enfance ambitieux qui prenne en charge des enfants entre 0 et 6 ans.

Le citoyen se sent considéré, écouté et incité à s'engager

Après le Grand Débat et la Convention Citoyenne pour le Climat, il s'agit d'inscrire dans la durée une nouvelle relation aux citoyens, en complément de la démocratie représentative. Poursuivre l'encouragement à l'engagement citoyen, c'est permettre à chacun de se demander « que puis-je faire pour mon pays » et pas seulement « qu'est-ce que l'État doit faire pour moi ».

II. Relever le défi d'une reconquête ciblée de notre Souveraineté est possible

Nos choix et renoncements économiques nous ont rendus vulnérables

Les vulnérabilités révélées par la crise sont le résultat de nos choix économiques : les entreprises industrielles ont engagé une vaste délocalisation de l'outil de production dans des pays où la norme sociale et environnementale est moins sévère. Les consommateurs se portent massivement sur des produits à bas prix, rapidement dégradés, disponibles par correspondance ou dans des centres commerciaux en périphérie. La crise sanitaire et le confinement ont mis en évidence la **forte dépendance de notre santé à des importations depuis des pays fragiles**, et l'impact néfaste d'une concentration excessive des approvisionnements en Chine.

L'explosion des usages du numérique, tant pour le télétravail que pour l'éducation à domicile ou le maintien d'une vie sociale et démocratique, a mis en évidence les dangers du **retard des entreprises européennes sur les géants américains en matière d'hébergement des données, d'applications, de sécurité.**

Une prise de conscience agissante

Nous voyons apparaître **des signaux positifs** : l'engouement des citoyens pour les circuits courts, des types de déplacements moins destructeurs et l'aspiration à de nouveaux équilibres ; la robustesse des institutions nationales françaises, au premier rang desquelles le système de santé ; ; la révolution en cours en Europe, qui aspire à une autonomie stratégique et franchit une étape supplémentaire dans la solidarité financière.

Les leçons du passé permettent de préparer l'avenir et de piloter les politiques publiques par une estimation raisonnée du rapport coût/bénéfices. Il nous faut donc **réaliser une cartographie des points forts et des fragilités de la France et de l'Europe** qui ont été révélés par cette crise sanitaire. Il nous faut intégrer la gestion des risques dans les politiques publiques françaises et européennes, et dans

l'information des citoyens : identifier les risques, connaître les conséquences sociales et écologiques des stratégies de résilience, définir et appliquer des mécanismes de continuité d'activité.

Il nous faut également apporter des réponses aux légitimes interrogations de la population face aux pandémies et aux risques de zoonoses. La crise nous invite à pallier les multiples atteintes à la qualité de leur environnement **dans une approche globale « One health », santé humaine, santé animale et santé des espaces naturels.**

Cela concerne les effets des dérèglements climatiques (inondations, canicules, incendies...) les expositions aux produits chimiques, la qualité de l'eau, de l'air, du sol, de la nourriture ainsi que tous les risques émergents issus de l'évolution non contrôlée des technologies nouvelles. Il faut pour cela définir **une politique interministérielle de prévention en matière de santé**, avec une méthodologie et un encadrement qui lui donne l'efficacité attendue.

Inventer des stratégies sectorielles de souveraineté

Elles doivent être pensées au niveau français comme au niveau européen, prenant en compte le triptyque citoyen, travailleur et consommateur. Dans l'immédiat, **les biens et équipements médicaux, médicaments et protections individuelles doivent faire l'objet de politiques d'approvisionnement et de stockage impliquant l'État, en lien avec les territoires.**

Les circuits **d'alimentation, la logistique des marchandises et la mobilité des personnes**, les services publics essentiels tels que la justice, **doivent pouvoir basculer en mode « dégradé mais opérant » pour ne pas s'arrêter complètement.**

Dans ce cadre, l'économie sociale et solidaire et les entreprises d'insertion par l'activité économique sont à même de répondre aux exigences de souveraineté et de production locale tout en bénéficiant d'un soutien financier au poste de travail. Elles associent création de valeur locale, solidarité et performance territoriale.

Enfin, **la commande publique constitue un levier essentiel de l'Etat et des collectivités pour développer la souveraineté dans ses appels d'offre et ses contrats.** Une souveraineté française et européenne, qui ne ramène pas le risque à zéro, mais qui imagine des mécanismes de résilience en cas de survenue d'un risque majeur.

III. Rendre notre économie durable

Rendre notre fiscalité éco-compatible, conditionner les aides au respect de critères écologiques

L'urgence climatique et celle du vivant obligent à repenser notre modèle de développement. Malgré une fiscalité écologique en constante évolution, de nombreux dispositifs entrent encore en contradiction avec cet impératif. Pour construire une société forte et résiliente, notre économie a besoin d'être accompagnée dans la bonne direction au travers **une redéfinition de nos priorités et une réorientation des aides accordées. A court terme, il est primordial que les aides d'urgence soient conditionnées à une plus grande prise en compte du climat, de l'environnement**, et à des engagements sociaux, par les entreprises, au travers, d'indicateurs diversifiés à commencer par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. **Cette conditionnalité doit être l'occasion d'un renforcement de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises** : par un dialogue social spécifique au sein de l'entreprise, et avec les parties prenantes : fournisseurs, clients, communautés. Les partenaires sociaux devraient être incités à contractualiser, dans les branches et les entreprises.

D'une manière générale, **le verdissement de notre fiscalité est une priorité.** Il est essentiel de reconnaître par le prix le coût des atteintes à l'environnement. Le travail en cours pour une taxation du carbone au niveau européen va dans ce sens et doit être poursuivi. Cela permet de **modifier les comportements des entreprises et des ménages et de financer les solutions.**

Cette logique doit se décliner rapidement dans les différents secteurs :

- Les mobilités ;
- L'agriculture, avec le paiement des services environnementaux des agriculteurs, les redevances pour les accompagner dans la transition agro écologique ;
- La construction pour moins bâtir sur terrain vierge et privilégier la rénovation des friches ;
- La détention d'espaces naturels (en sortant les zones humides et les espaces naturels de l'assiette de l'IFI ou les exonérant de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) ;
- La maîtrise et la modulation de la demande d'énergie, par des dispositifs de soutien à la rénovation, à des politiques ciblées sur l'électricité, le carburant, le gaz etc.
- L'évolution vers un mix de plus en plus renouvelable, dimensionné et financé en tenant compte de l'ambition de notre politique de maîtrise énergétique.

Il est essentiel de **donner les moyens nécessaires aux services de l'État et des collectivités afin de mener à bien ces politiques et de simplifier des réglementations** parfois redondantes et peu lisibles.

Accompagner nos territoires dans la transition écologique

Nous devons identifier les secteurs d'avenir (réemploi/réparation, énergies renouvelables, transports en commun... ainsi que les productions à relocaliser pour des enjeux de souveraineté) et les secteurs en déclin ou qui doivent entrer en transition (certaines fonderies, charbon, anciennes centrales nucléaires, plastiques à usage unique, papier) **afin d'anticiper les conséquences de ces transitions sur les territoires concernés**. Pour prendre l'exemple du nucléaire, la France compte 57 réacteurs dont beaucoup devront être arrêtés dans les deux décennies à venir.

Dans la continuité du travail sur les Contrats de Transition écologique, il nous faut donner les moyens aux territoires, qui font face à une transition, de préparer ces alternatives :

- Adapter la fiscalité des énergies renouvelables et autres activités de la transition écologique pour que les collectivités puissent bénéficier de plus de revenus via ces activités (dans l'esprit de l'attribution d'une part de la taxe IFR des parcs éoliens aux collectivités dans le PLF 2019) ;
- Faciliter l'investissement des collectivités dans ces activités, par exemple en levant les contraintes administratives aux projets d'énergies renouvelables citoyennes ;
- Financer des mesures fondées sur la nature comme l'agroforesterie, l'adaptation aux terroirs des variétés et des espèces cultivées ainsi que des races.

Afin de favoriser une solidarité entre territoires et de rendre les politiques cohérentes, nous devons planifier à l'échelle nationale certains investissements. Il est essentiel que la production d'énergie soit mieux répartie, et que chaque territoire puisse en bénéficier. Ceci passe par une mise en cohérence des schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Enfin, il est essentiel d'**accompagner les mutations des emplois et de l'emploi au travers notamment d'une formation initiale et continue mieux adaptées aux enjeux environnementaux**. Pour la formation initiale, il s'agit de favoriser les cursus dans l'agroécologie, l'écoconstruction, la rénovation, la réparation, l'artisanat...

IV. Des politiques sociales inclusives : emploi, formation, jeunesse, métiers essentiels, seniors

Confirmer l'approche du maintien dans l'emploi, notamment pour les plus jeunes

Avec une chute de 11% du PIB, la crise s'accompagne d'une hausse du chômage importante. Afin de la contenir cette hausse, **il faut accélérer la création d'un grand service public de l'insertion et de l'emploi** et soutenir le déploiement d'un grand dispositif de formation obligatoire jusqu'à 18 ans.

Il faut en particulier accompagner la "Génération 2020" qui entre sur le marché du travail, comme notre groupe LaREM le propose, **mettre en place une prime ou un allègement de charges aux entreprises et aux associations pour les premières embauches de jeunes en sortie de formation initiale ainsi qu'un plan de sauvegarde pour l'apprentissage**.

En complément à la relocalisation des production stratégiques, **nous devons porter attention aux jeunes éloignés de l'emploi, et les insérer par l'activité économique dans ces secteurs clés.** Pour les jeunes les plus fragiles, il est nécessaire de passer d'une logique d'offre de services à une logique contractuelle de droit à la formation, à l'accompagnement et à une garantie de ressources pour devenir un citoyen à part entière. Des Comités Locaux de la Jeunesse (Missions Locales, Pôle Emploi, élus, acteurs associatifs et institutionnels) permettront de mieux accompagner et former plus.

L'importance des aides économiques aux entreprises se justifie par la nécessité d'une contribution au maintien dans l'emploi, dans l'entreprise et son bassin d'emploi. Cette conditionnalité ne peut, à l'exception des très gros financements, être prédéfinie par l'Administration. **C'est au dialogue social dans l'entreprise d'assurer un suivi particulier de la contrepartie sociale attendue de ces aides.**

L'emploi et la mobilisation contre le chômage de longue durée :

À côté de l'insertion par l'activité économique, qui concerne un public éloigné de l'emploi, il faut mettre en place un **dispositif d'accélération du retour à l'emploi pour les chômeurs employables mais vulnérables.** Ils ont des compétences et les lieux de vie en inadéquation avec les besoins. Il leur manque un véritable dispositif d'accélération du retour à l'emploi qui passe par un bilan d'orientation « contractuel » à court délai, et leur permette une mise en relation, un réajustement de compétence...

Les dispositifs proposés par Pôle emploi aux entreprises sont peu lisibles et n'encouragent les TPE-PME, à s'en saisir. **Nous recommandons que la partie « conseils RH » de Pôle Emploi au travers de ses conseillers entreprises, se concentre en priorité sur les PME non pourvues de direction RH.**

Lutter contre toutes les formes de discriminations à l'embauche :

Les campagnes de *testing* sur les discriminations à l'embauche, avec publication des noms des entreprises défaillantes, constituent une avancée. Cependant, il faut développer les comportements proactifs pour changer les comportements en profondeur. Cela passe par une sensibilisation des recruteurs des **TPE, PME et ETI sur les territoires.**

Reconnaître les métiers essentiels et mal considérés

Nos enseignants et nos soignants, ainsi que les métiers dont le rôle essentiel a été révélé par la crise sanitaire, méritent **de nouvelles perspectives, une politique de revalorisation et une reconnaissance accrue.** Nous avons **besoin d'une nouvelle approche en matière de d'organisation et de conditions de travail, de valorisation des formations, métiers et carrières et de redéfinition des missions.**

Au-delà, l'organisation des chaînes de valeur peut revaloriser le travail en France. Ce vrai enjeu de Responsabilité Sociale des Entreprises devrait faire l'objet d'une obligation de négociation.

Une France unie autour de nos aînés

Principales victimes de l'épidémie, les seniors ont pu mesurer par les arbitrages de l'État que leurs vies comptaient plus que notre économie. Pour autant, le vieillissement de la population est un défi démographique qui, conjugué au risque climatique, nous impose une adaptation urgente et réelle de notre société.

Les chantiers sont multiples : revalorisation des métiers de service à la personne, rénovation et adaptation des EHPAD et de l'habitat intermédiaire, gouvernance, harmonisation entre les territoires... Une politique domiciliaire ambitieuse d'accompagnement de la perte d'autonomie est un projet de société généreux, car il contribuera à retisser une véritable solidarité intergénérationnelle, et territoriale.

La création le 15 juin 2020 d'une cinquième branche de la sécurité sociale, avec la promesse d'un premier milliard dès le prochain PLFSS, ainsi que l'affectation de 0,15 point de CSG à partir de 2024 constituent une première marche importante. **Désormais, il nous faut anticiper, et programmer la construction de cette société de la longévité. Une loi de programmation pluriannuelle, ou une loi-cadre permettrait de prioriser les enjeux.**

En parallèle, il faut un **grand plan de rénovation de notre parc d'EHPAD, et développer l'habitat intermédiaire et adapté**. Avec un coût estimé à 3 milliards d'euros, cette cinquième branche pourrait piloter ce grand projet de relance du bâtiment et l'emploi, de transition écologique et numérique au service des plus fragiles. C'est l'affirmation politique d'une société plus inclusive et solidaire. Un programme de construction de logement très sociaux, décents, neufs, écologiques, mettrait fin au système onéreux des nuits d'hôtel et de diminuerait le budget des APL (1 et 17 milliards en 2018).

Un Rendez-vous inévitable sur l'avenir des retraites

La crise du Covid-19 a mis à mal les régimes de retraite. Le Conseil d'orientation des retraites a estimé que le déficit du système de retraite, tous régimes confondus, serait de 29,4 milliards d'euros en 2020, soit 25,2 milliards de plus que prévu en novembre. **Cette pression financière obligera à prendre des mesures d'ici à 2022. Toute mesure de financement des régimes de retraite devra s'accompagner d'un renforcement de la solidarité et de l'équité de nos régimes. Personne ne comprendrait que l'on se limite à boucher les trous d'un système dont l'inéquité est reconnue par les Français.**

Les éléments clés de la réforme des retraites que nous avons engagée restent pertinents : un système universel, lisible, plus juste, pour lequel un euro cotisé rapportera à tous la même retraite et qui favorise ceux les carrières "hachées". Il convient d'en redéfinir les conditions d'une remise en débat public, pour ne pas subir une situation encore difficile à terme.

L'importance des enjeux humains et financiers de ces politiques sociales nécessite un débat national d'ensemble pour faire adhérer les français aux choix retenus.

V. Le numérique : enjeu central de l'Après

En matière d'aménagement du territoire, d'organisation de l'Etat, de souveraineté nationale ou européenne, d'économie, les outils numériques seront clés pour l'invention du monde d'après.

Rendre les réseaux accessibles et renforcer notre souveraineté

Nous devons déployer la fibre sur quasi 100% du territoire, afin qu'il n'y ait plus de rupture d'accès au droit. En parallèle, **nous devons proposer un vaste débat sur la 5G** ainsi qu'une mise en commun européenne des connaissances dans le domaine. Cette information du public est urgente alors que les licences sont en passe d'être accordées et que les réticences de nos concitoyens augmentent.

Il faut appuyer l'initiative européenne Gaia-X sur le sujet de stockage de données. La France l'a rejoint, avec l'INRIA et des acteurs français du cloud. Les investissements nationaux et européens, privés et publics, doivent continuer à irriguer le projet afin d'y assurer une souveraineté européenne.

Faire de l'industrie numérique un levier de la relance

Le numérique représente une opportunité pour relancer l'économie et l'industrie française et européenne. L'industrie du jeu vidéo et le e-sport doit être considéré comme un champ d'innovation avec des retombées dans tous les domaines : robotique, culture, intégration et inclusion des jeunes. Dans un sens plus large, l'industrie numérique dite 4.0, doit être une des principales destinataires des investissements de relance car génératrice d'innovation, d'emplois et de souveraineté.

La commande publique, de même que les achats d'entreprises, doivent favoriser la French Tech, qui heurte le plafond de verre car systématiquement reléguée après les SSII. Un baromètre des achats serait nécessaire pour faire évoluer les comportements.

Le 29 juin 2020